



## **8 mars 2021 : journée internationale de lutte pour les droits des femmes**

**« La femme serait vraiment l'égale de l'homme le jour où, à un poste important, on désignerait une femme incompétente. » (1983, Françoise Giroud)**

Le 8 mars n'est pas la journée de LA femme, ni la Saint Valentin, ni la fête des mères. Ce n'est pas le jour où l'on se borne à faire des cadeaux ou exceptionnellement, faire la vaisselle pour cocher une case sur le calendrier. **Le 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes** : le moment de se mobiliser pour gagner enfin l'égalité. Le 8 mars : la journée des premières de corvées, indispensables mais invisibilisées et sous payées.

Cette journée est toujours aussi indispensable que nous sommes loin de l'égalité, notamment au travail : les femmes gagnent, en moyenne, toujours 25% de moins que les hommes. **Comme si les femmes arrêtaient d'être payées à 15h40.**

Les femmes sont concentrées dans les métiers qualifiés d'essentiels. Lorsqu'en mars dernier nous applaudissions à nos fenêtres les salarié.e.s en première ligne, c'étaient essentiellement des femmes : les infirmières, les aides-soignantes, les aides à domiciles, les caissières, les agentes d'entretien, les assistantes maternelles, les ouvrières dans l'agroalimentaire entre autres.

Cette dévalorisation sociale et financière est l'un des facteurs expliquant les écarts salariaux entre les femmes et les hommes. Revaloriser ces emplois à prédominance féminine, c'est favoriser l'égalité salariale et aussi à terme, permettre une vraie mixité des emplois. C'est porter un autre projet de société, en reconnaissant l'importance réelle et l'utilité sociale de toutes ces professions.

Partout dans le monde, les femmes se mobilisent. De plus en plus d'hommes refusent d'être enfermés dans des rôles stéréotypés et aspirent à sortir des rapports de domination. Le féminisme, ce n'est pas la guerre des sexes, ce n'est pas l'inversion des rapports de domination : c'est vouloir une société égalitaire.

Cette égalité contribuera à tous par un meilleur financement de la sécurité social, des caisses de retraites, et de tous les organismes sociaux.

## **Alors pourquoi toujours les mêmes écarts, les mêmes inégalités à la CDC ?**

Groupes de travail, étude l'Horty sur la rémunération à l'embauche, expertise des méthodes statistiques (demande d'analyse par l'INSEE de la méthode « Mercer »), la direction prend le temps de la réflexion... beaucoup de temps.

S'il est nécessaire de rechercher les causes pour corriger les effets avec des actions bien ciblées, il est aussi possible d'agir collectivement. Les mesures correctives en matière de rémunération n'ayant pas réglé l'écart de 6% constaté depuis plus de 10 ans, lors de la dernière NAO nous avons demandé une augmentation de 5% pour toutes les femmes.

Les statistiques sur les taux de PVO montrent aussi les inégalités femmes hommes : les taux les plus bas sont sur-représentés dans les classifications fortement féminisées. Et quand bien même ils seraient égaux ou supérieurs à ceux de leurs homologues masculins, la rémunération de base, inférieure, amènera de facto à une prime inférieure. Régulièrement la CGT et le SNUP interpellent et interrogent la direction pour corriger ces situations.

Un travail de longue haleine qui demande de LA pugnacité et de LA persévérance !

**Le 8 mars, syndicats et associations féministes appellent à une grève féministe pour exiger l'égalité, au travail comme dans la vie. Arrêtons les mesurette sans effets à la CDC, il faut augmenter les rémunérations des femmes de 5% !**

**Exigeons la ratification de la 190ème convention de l'OIT contre les violences et le harcèlement au travail en signant la pétition**

**[WWW.STOPVIOLENCESTRAVAIL.ORG](http://WWW.STOPVIOLENCESTRAVAIL.ORG)**



<http://snup-cdc.fsu.fr/>

